

BAREME HONORAIRES

Tarifs applicables au 19/02/2022

TRANSACTION - VENTE

Rémunération forfaitaire de 3.500€ TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000€ du prix de vente.

7% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 30.001€ et 199.999€ 6.5% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 200.000€ et 399.999€ 6% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 400.000€ et 699.999€ 5% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 700.000€ et 999.999€ 4.5% TTC du prix de vente sur la part supérieure à 1.000.000€

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

10% HT sur les baux commerciaux et les fonds de commerce.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est l'acquéreur.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

• Honoraires à la charge du bailleur : 10€ TTC / m2 Honoraires à la

• charge du locataire : 10€ TTC / m2

Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :

• Part bailleur: 3€ TTC / m2 Part

• locataire : 3€ TTC / m2

GESTION LOCATIVE

Garantie Loyers Impayés: 10,20% TTC

Nous informons notre aimable clientèle que nos propositions de services GESTION vous sont proposées en partenariat avec : Groupe GRIIN GESTION SAS au capital de 100 000 euros RCS Montpellier 534 712 005 Carte professionnelle 2011 B2710 Garantie financière Lloyd's Segap 63 avenue de Suffren 75007 Paris, domicilié Pôle d'Activités les Milles, 1110 Avenue Jean Perrin 13290 AIX EN PROVENCE Notre agence a souscrit une convention et exerce à titre de délégation une mission exclusivement commerciale

